

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

CAHORS ET DÉP^t : Trois mois, 5 fr.; Six mois 9 fr.; Unan, 16 fr.
HORS DU DÉP^t : — 6 fr.; — 11 fr.; — 20 fr.

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCEE.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34, et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

De CAHORS à LIBOS				De LIBOS à CAHORS				De CAHORS à MONTAUBAN				De MONTAUBAN à CAHORS				De CAHORS à CAPDENAC				De CAPDENAC à CAHORS			
Omnibus		Poste		Omnibus		Poste		Omnibus		Poste		Omnibus		Poste		Omnibus		Poste		Omnibus		Poste	
CAHORS. — D.	6 ^h 25	12 ^h 50	5 ^h	PARIS. — D.	2 ^h 20	9 ^h 50	7 ^h 45	CAHORS. — D.	4 ^h 41	10 ^h 22	5 ^h 25	TOULOUSE D.	5 ^h 40	11 ^h 16	2 ^h 30	CAHORS. — D.	7 ^h 40	11 ^h 30	5 ^h 25	PARIS. — D.	8 ^h 45	11 ^h 30	5 ^h 10
Mercuès	6 40	1 4	6 15	— Expres. . . .	8	5 45	3 15	Sept-Ponts . . .	4 53	10 50	5 38	BORDEAUX. . .	» » » »	» » » »	9 30	Cabessut, halte	7 49	11 41	5 25	CAHORS. — D.	7 45	11 30	5 10
Parnac	6 52	1 16	6 27	BORDEAUX. . .	» » » »	5 45	3 15	Cleures	5 11	10 50	5 38	» » » »	» » » »	» » » »	9 30	Arcambal	8 2	12 4	5 36	Lamadelleine . .	7 58	11 54	5 23
Luzach	7 4	1 33	6 35	M. Libos. — D.	8 35	3 10	9 7	Labenne	5 30	10 53	6 11	» » » »	» » » »	» » » »	9 30	Vers	8 12	12 21	5 45	Toirac	8 11	12 18	5 35
Castelfranc. . .	7 13	1 37	6 50	Fumel	8 42	3 18	9 7	Montpezat . . .	5 31	11 5	6 25	» » » »	» » » »	» » » »	9 30	Saint-Géry	8 21	12 38	5 53	Monbrun, hal. . .	8 21	12 30	5 44
Puy-l'Évêque . .	7 30	1 48	7 3	Soturac-Touzac	8 53	3 30	9 19	Borredon	5 45	11 16	6 42	» » » »	» » » »	» » » »	9 30	Conduché	8 35	1 5	6 6	Cajarc	8 34	12 52	5 59
Duravel	7 40	1 57	7 12	Duravel	9 3	3 39	9 28	Causade	5 55	11 27	6 56	» » » »	» » » »	» » » »	9 30	St-Cirq, halte . .	8 43	1 14	6 13	Calvignac, hal. .	8 45	1 6	6 10
Soturac-Touzac	7 49	2 6	7 21	Fumel	8 42	3 30	9 19	Réalville	6 5	14 36	7 8	» » » »	» » » »	» » » »	9 30	St-Martin-Lab. . .	8 57	1 35	6 26	St-Martin-Lab. . .	8 55	1 36	6 23
Fumel	8 1	2 17	7 33	Duravel	9 3	3 39	9 28	Albias	6 13	11 44	7 18	» » » »	» » » »	» » » »	9 30	Calvignac, hal. .	9 5	1 44	6 35	St-Cirq, halte . .	9 4	1 37	6 32
M. Libos. — A.	8	2 3	7 40	Gastelfranc. . .	9 26	4 3	9 52	Montpezat . . .	6 13	11 44	7 18	» » » »	» » » »	» » » »	9 30	Cajarc	9 21	2 10	6 7	Conduché	9 12	1 35	6 39
BORDEAUX. . .	3 51	8 11	4 45	Parnac	9 38	4 16	10 5	Montauban. . .	6 22	11 52	7 28	» » » »	» » » »	» » » »	9 30	Monbrun, hal. . .	9 33	2 24	6 58	Saint-Géry	9 28	2 22	6 55
PARIS — A.	11 46	4 37	2 48	Mercuès	9 58	4 38	10 26	BORDEAUX. . .	10 40	6 05	» »	» » » »	» » » »	» » » »	9 30	Toirac	9 44	2 45	7 8	Vers	9 35	2 35	7 1
				CAHORS. — A.	10 10	4 56	10 43	TOULOUSE. A.	8 46	1 45	6 57	» » » »	» » » »	» » » »	9 30	Lamadelleine . .	9 53	3 10	7 21	Arcambal	9 45	2 56	7 12

Cahors, le 21 Juin.

NOUVELLES POLITIQUES

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
Séance du 19 juin

La Chambre adopte deux projets portant ouverture, l'un d'un crédit de 500,000 fr. pour venir en aide aux agriculteurs victimes des ravages des sauterelles en Algérie; l'autre de 50,000 fr. pour les habitants de la Redorte et de Homps dans le département de l'Aude, victimes d'un cyclone.

Est également prise en considération une proposition de M. Chavoix, tendant à rétablir l'égalité devant l'impôt direct des propriétés mobilières et immobilières.

La Chambre reprend ensuite à l'article 18, la discussion de la loi sur la réglementation du travail des femmes et des enfants.

M. de Freycinet. — M. de Freycinet, qui est rentré mardi à Paris du voyage d'études qu'il a fait pendant quatre jours dans la région de l'Est, s'est rendu ce matin au ministère de la guerre, où il a successivement conféré jusqu'à midi avec les chefs des divers services de ce département.

Le ministre de la guerre est complètement satisfait.

Réformes agricoles. — M. Viette, ministre de l'agriculture, prépare en ce moment diverses réformes importantes :

1^o La réforme du Code forestier, comprenant notamment la révision des forêts en réserve, qui seraient faites en rentes sur l'Etat immobilisées, par exemple, au lieu d'être faites en bois sur le terrain;

2^o L'appropriation du Code forestier aux mœurs du jour;

3^o La réglementation des pénalités forestières excessives, en laissant une grande latitude d'appréciation aux juges;

Ajoutons que M. le directeur des forêts prépare en ce moment une nouvelle circulaire tendant à simplifier la marche des services.

Désistement de M. Déroutède.

A la suite d'une décision du Comité boulangiste, M. Déroutède retire sa candidature dans la Charente.

On assure qu'il se désistera purement et simplement.

Obsèques de Frédéric III

Nous recevons les détails suivants sur les funérailles de l'Empereur Frédéric III :

Potsdam, 18 juin.

A dix heures trois quarts, on entend dans le lointain une marche funèbre. Un grand silence se fait dans la foule.

Les hussards rouges, ouvrent la marche, et, successivement, s'engagent sous les allées, les cuirassiers blancs, les uhlands blancs et rouges, et les bataillons d'infanterie de la garde.

Le temps s'est remis au beau. Le soleil perce le feuillage, fait briller le cuivre des uniformes. Le coup d'oeil qu'offre à ce moment l'avenue ombragée, remplie d'uniformes multicolores, est extrêmement pittoresque.

La marche funèbre de Chopin se mêle au carillon des cloches et au cliquetis des sabres.

Les différents groupes du cortège défilent : on remarque le personnel de la cour, les pasteurs, le clergé catholique, les médecins, qui sont l'objet d'une grande curiosité. On se montre le docteur Mackenzie, Bergmann et les autres.

Le char funèbre avance lentement : tous les yeux sont fixés sur lui, le silence est profond.

Huit chevaux traînent le char, qui est très peu élevé.

Le cercueil est recouvert d'un drap rouge sur lequel est posé un cimier. Il disparaît sous les couronnes. Contrairement à ce qui s'était fait pour les obsèques de l'empereur Guillaume, le char n'est pas surmonté d'un baldaquin.

Le groupe des colonels des régiments allemands dont l'empereur était chef forme un ensemble d'uniformes disparates.

C'est le feld-maréchal de Blumenthal qui porte la bannière de l'empire sur l'épaule droite. Le feld-maréchal a la barbe blanche taillée en pointe et paraît très fatigué.

Les cris de : « Vive l'empereur ! » courent dans la foule. L'empereur est en uniforme de général de la garde. Le casque est surmonté d'une crinière noire. Le costume est de couleur bleu foncé avec bande rouge au pantalon. La tunique, sans épaulettes, est serrée par une ceinture blanche couverte d'un crêpe. L'empereur marche d'un pas cadencé. Il tient le bras droit allongé et raidi et appuie la main gauche sur la poignée de son sabre. Le visage est un peu pâle et le regard est fixe.

Le roi de Saxe marche aux côtés de l'empereur. La foule cherche le prince de Bismarck, mais le prince n'assiste pas à la cérémonie.

Viennent ensuite les membres de la famille impériale, le groupe de généraux ayant à leur tête le maréchal de Moltke portant dans la main droite le bâton noir de maréchal. Il marche assez courbé et à petits pas pressés.

Derrière les généraux viennent le conseil fédéral, les députations du Reichstag et du Landtag.

Le cortège passe sous un portique rustique dont le fronton est tendu de noir et supporté par deux arbres : au milieu un cartouche avec une inscription rappelant que l'empereur a trouvé un doux repos.

Quelques minutes après, le char funèbre entre dans l'encele au milieu duquel s'élève l'église de la paix et son campanile.

En quelques minutes, le cercueil est descendu.

La foule des uniformes se répand dans le cloître et sous la colonnade attenante à la basilique. L'atrium est également envahi. Par suite, une partie du cortège ne peut pénétrer dans le temple.

L'empereur et les princes viennent s'asseoir sur les fauteuils disposés en face du catafalque qui est entouré des généraux portant les insignes. L'église est éclairée par huit candélabres. Pendant trois quarts d'heure, les oraisons du pasteur Kogel alternent avec les cantiques entonnés par la foule.

A la fin du choral : *Jésus, mon Sauveur, est vivant*, le général de Blumenthal a incliné la bannière impériale sur le cercueil de l'empereur. Les membres de la famille royale ont alors baisé la tête du cercueil et ont quitté l'église.

Le cercueil est ensuite déposé dans le tombeau. Vers une heure et demi, les voitures ramènent les personnages à la gare et la population se disperse de tous côtés.

L'infirmité incurable du nouvel empereur

Berlin, 17 juin.

Le nouvel empereur souffre, on le sait, d'une infirmité incurable; il a le bras gauche paralysé. Cette infirmité est certainement la cause du caractère très entier que l'on reconnaît généralement au jeune souverain.

On s'inquiète beaucoup ici de la santé du fils de Frédéric.

On croit qu'il n'ait conservé les germes de la maladie qui a enlevé son père.

Cette maladie, dit-on, qu'elle soit eu un caractère syphilitique ou simplement cancéreux, est presque toujours héréditaire. Le nouvel empereur qui outre son infirmité, est atteint d'affections scrofaleuses, semble mié par lo même mal qui a tué le père.

Guillaume II et la Russie

Saint-Petersbourg, 19 juin, s.

Parlant, dans un article de fond, de l'avènement du nouvel empereur d'Allemagne, la *Novoie Vremia* du 16 juin dit :

« Le trône d'Allemagne est actuellement occupé par un jeune souverain qui jouit d'une santé satisfaisante, qui possède un caractère très énergique et qui, d'après ce que l'on connaît de lui par quelques incidents, à des vues très déterminées concernant la politique extérieure du pays qu'il est appelé à gouverner. »

Le journal pétersbourgeois fait remarquer ensuite le caractère militaire du jeune empereur et conclut en ces termes :

« Pendant quinze jours ou trois semaines peut-être, l'empereur Guillaume II et le prince de Bismarck auront tant de besogne, qu'on ne saurait leur demander quelques manifestations de leur vues dans le domaine de la politique étrangère. Dans tous les cas, il est actuellement indubitable que cette manifestation aura lieu dans le courant de cet été. »

Il est par conséquent indispensable de se préparer à des événements inévitables dans un avenir non éloigné.

Le nouvel empereur ne trouvera pas utile, sans doute, de laisser longtemps les gouvernements étrangers dans l'ignorance concernant ses projets

146 FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

LES AVENTURES D'un Peau-Rouge

A PARIS

TROISIÈME PARTIE

LES MORTS-VIVANTS

III

DANS LEQUEL REPARAISSENT PLUSIEURS DE NOS ANCIENS PERSONNAGES

Ce jardin avait dû coûter des sommes folles, ainsi que disait Bernard; douze jardiniers étaient spécialement chargés de l'entretien de ce rêve féerique des *Mille et une nuits*.

Le parc, très vaste et fourni d'arbres de haute futaie, entourait de tous les côtés, sauf de celui de l'hôtel, ce jardin d'hiver et lui formait un cadre splendide.

Il avait fallu le travail incessant de cent cinquante ouvriers pendant quinze longs mois consécutifs, pour amener ce jardin merveilleux à la perfection qu'il avait enfin atteinte.

La visite terminée, et elle se prolongea pendant plus de deux heures, Bernard donna l'ordre au premier cocher de l'hôtel de faire atelier un landau de maître, un fourgon de campagne, et de donner l'ordre aux palefreniers de se rendre,

sous la surveillance du deuxième cocher, à la gare de l'Ouest pour en ramener des chevaux.

Voitures et gens devaient être rendus à la gare dix minutes avant quatre heures.

La voiture de maître devait stationner devant la grande entrée; les nombreux bagages seraient transportés à l'hôtel par les fourgons du chemin de fer; il n'y avait donc pas à s'en occuper.

Il était un peu plus de trois heures.

Les deux amis quittèrent l'hôtel, regagnèrent leur voiture, et se firent conduire au chemin de fer de l'Ouest, à la gare, du côté de la rue d'Amsterdam.

On était en 1867, un mois ou deux au plus avant l'ouverture de l'Exposition universelle.

Les étrangers affluaient à Paris de tous les coins du globe, même les plus éloignés et les plus inconnus, à la grande joie des badauds qui, du matin jusqu'au soir et quelquefois même la nuit, assiégeaient les gares de chemins de fer, afin d'admirer les toilettes et les costumes variés, souvent très excentriques, de ces étrangers.

Le train dans lequel se trouvaient les voyageurs attendus par Julian, n'était pas un train réglementaire, il avait été spécialement formé pour eux.

Grâce à cette circonstance toute fortuite, il n'y avait que très peu de curieux à la gare, les obstinés seulement, ceux qui, ainsi que l'a si bien dit Victor Hugo, restent en contemplation devant un mur derrière lequel il pourrait se passer quelque chose.

Cependant un rassemblement s'était formé rue d'Amsterdam devant la grille d'arrivée de la ligne de Normandie, pour admirer quatre voitures de

maîtres, attelées de grands carrossiers de haut prix, venues l'une après l'autre s'arrêter au pied du quai de débarquement, et d'un fourgon d'allures plus modestes, mais attelé lui aussi de chevaux magnifiques, et dans lequel plusieurs palefreniers étaient assis, causant entre eux dans une langue étrangère.

Sauf une, les quatre voitures étaient vides.

Les valets de pieds, en riche livrée, ouvrirent les portières de toutes les voitures du côté du quai, et ils attendirent.

Quatre heures sonnèrent, le sifflet de la locomotive se fit entendre.

Le train entra en gare.

Julian et Bernard avaient pénétré dans l'intérieur de la gare; ils avaient causé pendant quelques instants avec le chef de gare, pour lui faire certaines recommandations urgentes; puis, après s'être entendus avec lui, ils s'étaient hâtés de se rendre sur le quai.

Sept personnes descendirent d'un wagon-salon. Deux autres wagons contenaient les domestiques.

Ces sept personnes, bien connues du lecteur, étaient la famille de Cardenas d'abord, don Cristoval, dona Luisa, dona Mercédès et don Pancho de Cardenas.

Puis madame la comtesse de Valenlours, le comte Armand et Vanda, plus ravissante que jamais.

Nous n'appuyons que très légèrement sur la réception faite par les deux amis aux voyageurs.

Certaines choses sont presque impossible à décrire, quand il s'agit de sentiments véritables; nous nous bornerons à constater qu'elle fut telle

que tous ces amis, qui se revoyaient après une longue séparation, l'espéraient : affectueuse et des plus cordialement sympathique de part et d'autre.

Mais le plus joyeux de tous était Dardar, le beau chien du mont Saint-Bernard, appartenant au jeune comte; il courait, aboyait, sautait et caressait tout le monde.

Ce fut à grand'peine que Charbonneau, le brave et dévoué chasseur canadien, dont la comtesse de Valenlours n'avait pas voulu se séparer, réussit à le calmer et à lui passer une laisse, afin qu'il ne se perdît pas dans la foule qui encombra le quai de débarquement.

Lorsque les voyageurs parurent, les valets de pied tirèrent le chapeau à la main, et ils se placèrent aux portières pour recevoir les ordres.

Julian conduisit don Cristoval et sa famille à leur voiture, et Bernard accompagna madame la comtesse de Valenlours à la sienne.

Don Cristoval examina l'attelage en amateur, puis la voiture, puis enfin les gens; il parut satisfait.

Cependant, un léger nuage assombrissait son visage.

— Voici des serviteurs qui font honneur à leur maître, dit-il; mais nous aurons malheureusement bien de la peine à nous entendre.

— Bon ! pourquoi cela ? répondit gaiement Julian.

— *Baya pues*, répliqua le Sonorien, tout simplement parce qu'ils parlent le français, et que moi je ne parle que l'espagnol.

GUSTAVE AIMARD.

(A suivre)

politiques; il aura à s'expliquer sur plusieurs questions internationales d'une grande importance et, avant tout, sur la question concernant la ligne de la paix. Ses explications sur ce point, fussent-elles même indirectes, seront attendues avec un égal intérêt à Vienne et à Pétersbourg. »

Impressions pacifiques. — D'après une dépêche de Berlin, adressée au *Figaro*, M. de Bismarck a adressé à M. Kalmotly une dépêche très pacifique assurant qu'il était l'interprète des sentiments personnels de l'empereur Guillaume II.

L'attitude de l'Espagne. — On mande de Madrid. — A la Chambre, M. Morel déclare que l'Espagne n'a l'intention de contracter aucune alliance. Elle veut observer une neutralité absolue.

L'agitation belge. — On mande de Bruxelles. — Une vive agitation s'est produite dans la soirée à Bruxelles et à Liège à la suite des élections.

Des manifestations anti-cléricales ont eu lieu; il y a eu plusieurs bagarres. La garde civique et la gendarmerie ont été obligées d'intervenir.

Marseille. — Un accident s'est produit au carrousel donné en l'honneur des ministres et a provoqué une vive émotion. Leservant d'une pièce, le canonier Micelis, ayant oublié la tige du levier dans l'âme du canon, se précipita pour empêcher qu'elle ne parte pas sur les spectateurs fut cloué sur place. Micelis est mort hier matin dans d'atroces souffrances. Le banquet officiel a été contremandé.

Tirage financier.

VILLE DE PARIS (EMPRUNT 1865).

Dimanche matin, à dix heures, il a été procédé, publiquement, au Palais de l'Industrie, au tirage des obligations à rembourser pour l'amortissement de l'emprunt de 1865.

Le numéro 96,159 a gagné 150,000 fr.
Le numéro 847,825, gagne 50,000 fr.
Les numéros 242,642, 304,304, 43,905, 341,309, 314,614, gagnent chacun 5,000 fr.
Les numéros 404,539, 44,031, 38,222, 362,422, gagnent chacun 10,000 fr.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Contributions indirectes. — Le directeur général des contributions indirectes vient de décider qu'à l'avenir les employés de tout grade placés sous ses ordres, ne pourront plus être nommés dans leur département d'origine ni dans celui de leur femme.

Vacances universitaires. — Les vacances de 1888 pour les lycées et collèges viennent d'être fixées ainsi qu'il suit : distribution des prix, mardi 31 juillet; rentrée des classes, 1^{er} octobre.

Révocation. — M. Perboyre, suppléant du juge de paix du canton de Catus, est révoqué de ses fonctions.

Gourdon. — M. Harmand, sous-préfet de Gourdon, est nommé secrétaire général de la Haute-Saône.

Le renvoi de la classe. — Il est à peu près décidé qu'il n'y aura pas cette année de grandes manœuvres, sauf dans les deux corps qui exécutent des manœuvres de corps d'armée, et que la classe sera renvoyée deux mois plus tôt que d'habitude.

Nominations ecclésiastiques. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Curé de Flaujac (Livernon), M. Baudel, vicaire de Puy-l'Evêque; curé de Reilhac, M. Selves, curé de St-Félix (Figeac); curé de Grèzes, M. Lacroix, curé de Lachapelle-Auzac; curé de Camine, M. Conte, vicaire de Saint-Germain; curé de Lachapelle-Auzac, M. Sirey-jol, vicaire de Gagnac; curé de St-Félix (Figeac), M. Roussiès, curé de Planioles; curé de Planioles, M. Lacaze, vicaire de Salviac; vicaire de Gagnac, M. d'Araqui, vicaire de Cressensac; vicaire de Puy-l'Evêque, M. Mabru, nouveau prêtre; vicaire de St-Germain, M. Cros, nouveau prêtre; vicaire de Salviac, M. Vidal, nouveau prêtre; vicaire de Cressensac, M. Chèze, nouveau prêtre.

Conseils aux émigrants. — Le *Clairon du Lot* donne des conseils excellents aux compatriotes atteints de l'épidémie de l'émigration.

» Lorsqu'une oie enfle un sentier, toutes les autres se mettent derrière elle à la queue-leu-

len, sans se demander où elles vont ni si elles reviendront. Je crois que nos émigrants font de même. « Un tel est parti pour l'Amérique; je vais partir, moi aussi. » Et on part.

Que fera-t-on là-bas? On n'en sait rien. En reviendra-t-on? On ne le sait pas davantage.

Ce qui est certain, c'est qu'on dépensera en voyage tout l'argent qu'il aura été possible d'emporter et qu'un moment viendra où l'on se trouvera sans sou ni maille, sans parents, sans amis, à des milliers de lieues de sa terre natale.

— Je travaillerai, dites-vous. Là, il y a toujours du travail.

— Sans doute; mais votre santé sera-t-elle la même sous ce nouveau ciel.

Vous travaillerez, soit. Vous gagnerez de l'argent, mais vous en dépenserez aussi. Et puis, comment le placerez-vous, cet argent?

— Je le garderai.

— Je veux bien; mais j'ai entendu dire que c'était bien imprudent, dans ces pays-là, de garder sur soi ou chez soi de fortes sommes d'argent.

Je ne parle pas d'une foule d'autres inconvénients qui font souvent regretter aux émigrants leur coup de tête.

En voici un autre exemple :

L'un de ces derniers jours est arrivé au port de Bordeaux le paquebot *Sénégal*, venant de Saint-Louis et Dakar. Parmi les passagers, il y en avait un du Lot, le sieur C..., du canton de Livernon. Ce pauvre malheureux était parti depuis quelques années laissant derrière lui femme et enfants pour lesquels il était allé chercher la fortune. Il ne l'a pas trouvée.

Se voyant plus malheureux encore au Sénégal qu'il ne l'était dans son village, la nostalgie l'a pris et coûte que coûte, il a voulu rentrer en France. Mais comment faire? Il était sans le sou et, naturellement, sans crédit. Il eût recours à la ruse, et je ne sais de quelle façon il s'est trouvé un jour parmi les passagers du Sénégal. Il n'avait rien payé en entrant; mais comme on était en marche quand on s'en est aperçu, il n'a pas été renvoyé. C'est pourquoi il a pu revoir, le cœur joyeux, la terre de France, mais il ne reverra pas encore son village si ses frais de route ne sont pas soldés. On lui a offert, en attendant, un asile au fort du Hâ, où deux gendarmes l'ont conduit.

Et dire qu'il s'était promis de revenir les mains pleines d'or, comme ces oncles d'Amérique des romans-feuilletons!

Tous les émigrés n'auront peut-être pas de si tristes destinées; mais les désillusions, ils n'en manqueront pas.

Qu'ils cultivent patiemment le coin de terre qui a nourri leurs pères, qu'ils cherchent à droite et à gauche un peu de travail; ils en trouveront, surtout s'ils veulent bien consentir à diminuer leur salaire journalier. En attendant, viendront des jours meilleurs. Nos pères ont connu des années mauvaises; ils ne se sont pas expatriés pour cela. Leurs vignes ont péri autrefois comme elles périssent aujourd'hui. Qu'ont-ils fait? Ils ont restreint leurs dépenses au strict nécessaire, travaillé davantage et vu, à la fin, revenir des années prospères. Patience, donc! N'émigrez pas témérairement. L'expérience prouve que tout n'est pas rose à l'étranger. Il sera toujours vrai que le meilleur coin de terre est celui qui a vu naître.

Si ce coin de terre ne peut plus vous nourrir, partez; mais au moins restez Français. Qu'allez-vous chercher dans la République argentine que vous ne puissiez trouver dans les colonies françaises d'Afrique ou d'ailleurs? Il y a de la place encore; ne la laissez pas prendre aux étrangers!

Tentative d'assassinat. — Le bruit se répandait hier à Cahors, que le nommé Coste, rentrant à St-Martin-de-Vers, avec une charrette chargée de bois, avait été assailli, en pleine nuit, dans les environs de Savanac, par deux individus masqués, qui lui auraient porté sept coups de couteau et l'auraient ensuite jeté dans la rivière, après l'avoir dévalisé.

Un charbonnier, passant le lendemain dans ces parages, entendit les gémissements du malheureux, s'exprima de le retirer de l'eau et le confia aux bons soins d'un propriétaire voisin chez lequel il l'avait transporté.

Arrivé à Cahors, le charbonnier informa aussitôt le parquet qui se transporta sur les lieux.

Voilà la version dramatique qui impressionnait vivement, mercredi matin, la population cadurcienne. Hâtons-nous de dire que les faits ne semblent pas aussi terrifiants, après examen. Et d'abord, Coste n'a pas reçu des coups de couteau bien sérieux puisque, lorsque la justice est arrivée à Savanac, il n'y était plus; il était parti, disant qu'il allait à la recherche de son cheval et de sa charrette. Les blessures ne sont donc pas bien graves, si blessures il y a.

Nous nous en réjouissons pour cet honnête

père de famille dont la probité est incontestable, et qui en a été quitte, heureusement, pour la perte de quelques cents francs et une peur bleue, bien naturelle.

La justice est à la recherche des coupables.

Tabacs de luxe. — Jusqu'ici, la vente en détail des cigares, cigarettes et tabacs de luxe était centralisée dans quelques bureaux spéciaux, dits « de vente directe », situés à Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille, Nice et le Havre.

Le ministre des finances vient de décider que, dans toutes les villes importantes où il n'existe pas de bureaux « de vente directe », ainsi que dans les stations thermales, balnéaires ou autres les plus fréquentées, un débitant pourra être autorisé à tenir à la disposition du public toutes les variétés de cigares, cigarettes et tabacs de luxe.

Les cigares seront vendus par 4, 6 ou 10, dans des boîtes en bois des files, offrant toutes garanties contre les substitutions frauduleuses et contre les altérations ou les détériorations. L'une des faces étant en verre, on pourra voir les cigares, juger de leur couleur et de leur aspect, sans ouvrir la boîte.

Concours musical. — Les deux sociétés musicales de Sarlat, sous le patronage de la municipalité, ont demandé pour le 16 septembre prochain, à l'occasion du Concours départemental d'agriculture, un Concours d'orphéons, de musiques d'harmonie et de fanfares.

Les sociétés qui désireraient participer à ce Concours peuvent, dès à présent, se faire inscrire en envoyant leur adhésion à M. Détraves, secrétaire-général du Concours.

Tribunal correctionnel de Figeac. — Il y a quelques jours, une jeune fille s'amusait à lancer des pierres au passage d'un train de voyageurs entre Cahors et Capdenac; on des projectiles atteignit M. Lagarde, inspecteur de la Compagnie d'Orléans, qui se trouvait dans un compartiment de première classe; après quelques recherches on finit par découvrir l'auteur de ce délit, la jeune Masbou, âgée de douze ans, qui comparait, samedi, en police correctionnelle.

En raison du jeune âge de la prévenue et de la vieillesse du père, qui est presque aveugle, et comparait également comme civilement responsable, le tribunal se montre indulgent et les condamne à 16 fr. d'amende et aux dépens.

— Le nommé Laval, des environs de Felzins, est condamné à cinq mois de prison pour avoir volé un bœuf.

Accident. — Ces jours derniers, un grave accident est arrivé en gare de Marmande, sur le chantier des bâtiments en construction pour le service du chemin de fer de Bergerac.

Une équipe d'ouvriers déchargeait du matériel placé sur des wagonnets, lorsqu'à l'arrivée d'un train de marchandises on a dû déblayer la voie. La manœuvre s'est faite si malheureusement que l'entrepreneur, M. Gabens, a eu les deux jambes broyées sous un wagonnet.

La future école de médecine militaire. — Le maire de Toulouse est arrivé à Paris afin de proposer au ministre de la guerre, la ville de Toulouse comme siège de l'école de médecine militaire, en voie de création. Depuis longtemps, on le sait, les municipalités de Bordeaux, Lyon, Nancy et Montpellier, sont sur les rangs pour obtenir l'installation de cet établissement dans leur cité. Il est donc à présumer que cette démarche demeurera sans résultat.

L'affaire de Chancelade. — L'affaire de Chancelade a commencé lundi. Nous n'allons pas, on le pense bien, refaire l'histoire de cette épouvantable catastrophe dont les détails sont encore présents à toutes les mémoires. Les témoignages qui se déroulent à la barre n'apportent, pour la plupart aucun détail nouveau. Le point intéressant de ce procès consiste à savoir si des indices, des symptômes avant-coureurs pouvaient faire prévoir la catastrophe. Sur ce point, les dépositions sont des plus contradictoires, comme on va le voir.

Voici, par exemple, la veuve d'un carrier qui déclare que son mari lui avait dit quelques jours auparavant en parlant de l'argilier qui glissait : « Cet argilier va tomber un de ces jours et il en couvrira quelques monceaux; mais bah! nous passerons toujours par côté. »

Huit jours auparavant, l'un des témoins était avec son fils dans sa maison située sur le coteau lorsqu'il entendit comme une détonation sourde; « Les bouteilles, dit-il, ont trinqué, les chaises se sont remuées; ça a fait comme un tremblement. »

Un troisième, carrier de son état, voyant la catastrophe, aurait dit : « Cela ne m'étonne

pas; hier j'ai fait démonter la pompe, et j'en ai prévenu Puyjarrinet, premier commis de M. Imbert. »

Au dire d'un autre, on répétait journalièrement à Chancelade : « Qu'on prenne garde, les carrières crouleront. » Mais personne n'y faisait attention.

Ces racontars et ces indices d'ailleurs, ne paraissent pas bien sérieux, puisque le même témoin faisant une visite dans les carrières, constata que les ouvriers travaillaient sans la moindre appréhension.

Les trois quarts des témoins entendus ne font que répéter le récit de la catastrophe. Le défié des témoins intéressants n'est d'ailleurs pas encore commencé.

Un général devenu fou. — Le général Jacques Bonnet, qui commandait la 47^e brigade d'infanterie à Bergerac, vient d'être interné à l'asile de Charenton Sa folie a été constatée au Val-de-Grâce où le général avait été envoyé en traitement. Ce trouble mental caractérisé par le délire de la persécution, serait survenu, paraît-il, à la suite de pertes d'argent.

Les criquets. — Les journaux d'Algérie font un nouvel appel au gouvernement et demandent des secours contre l'invasion des criquets.

» On semble ignorer dans nos régions, du *Réveil de Mascara*, la situation précaire du département de Constantine; s'il faut s'en rapporter aux nouvelles qui viennent de toutes parts elle serait désolante.

Or, pour ôter toute équivoque sur l'exactitude du fait, l'administration vient elle-même affirmer dans une note officielle, l'étendue du désastre causé par une sécheresse persistante et une formidable invasion de criquets. »

La *Vigie algérienne* ajoute :
Ce n'est pas seulement la famine, c'est le typhus, le choléra, l'empoisonnement du pays à très bref délai si on ne prend immédiatement des mesures très énergiques.

J'ai chevauché toute une journée entre Mechta-el-Arbi et Kroubs, et en pleins champs, sous le soleil de Midi, il se dégageait une telle puanteur, que malgré mes narines d'ex carabin habitué à la charogne, je n'ai pu résister; j'ai eu le mal de mer.

On ne fait plus rien; tout est laissé à vau-l'eau. Dans les douars, il n'y a plus que les femmes, les hommes ayant été dirigés sur divers points éloignés; dans les villages, les colons sont découragés et courbant la tête sous la fatalité. « Qu'importe, disent-ils, qu'on crève de faim ou de la peste; le résultat sera toujours le même. »

Ces nouvelles sont confirmées par la dépêche suivante de M. Treille député :

Partout, sauf dans le Nord-Est de la région, les criquets ont leurs asiles et commencent à voler, franchissant sans peine la barrière peu élevée constituée par les appareils.

La lutte devenant dès lors impossible, les chantiers vont être incessamment licenciés.

Les pertes causées par les criquets sont considérables, et la situation des populations, surtout celle indigène, est très inquiétante.

Un zouave est mort à l'hôpital de Sétif par suite d'une affection typhique foudroyante qu'il avait contractée sur un chantier.

La chaleur, du reste est intense; les innombrables monceaux de criquets détruits exhalaient une odeur épouvantable. Mais des mesures énergiques ont été prises d'urgence.

Horrible mégère. — La Cour d'assise du Tarn vient de condamner la femme Cécile Bru à la peine des travaux forcés à perpétuité. Cette horrible femme, est âgée de 30 ans environ, elle était accusée d'avoir essayé d'étrangler une petite fille qu'elle venait de mettre au monde, puis de l'avoir jetée dans le feu, où elle avait maintenu le petit être avec un bâton jusqu'à ce qu'il ne donnât plus signe de vie.

Détournements et faux. — La cour d'assises du Tarn, vient d'acquitter le notaire Théron, de Labastide Lévis, qui était accusé de faux nombreux et de détournements.

Pendant la plaidoirie de son défenseur M^e Savary, le président des assises interrompant l'avocat lui a dit : « M^e Savary vous trompez le jury. »

« Monsieur le président, répond l'honorable avocat, je n'ai jamais cherché, pendant tout le cours de ma carrière, à égarer la justice. C'est la première fois qu'un semblable reproche m'est adressé. Et puisque je ne puis continuer ma tâche sans m'exposer à de semblables appréciations, j'interromps ma plaidoirie et je déclare renoncer à la parole. »

Théron peut se féliciter de l'incident. La fraude de M. le Président n'a vraisemblablement pas été défavorable à sa cause.

Après cette affaire, a été appelée celle du notaire Pagès contre lequel sont relevés 157 chefs d'accusation, détournements et faux. Les débats dureront plusieurs jours.

Luchon. — On lit dans l'*Avenir* :

On assure que la reine d'Angleterre a résolu de venir passer deux semaines à Luchon. Si nous croyons les renseignements donnés, elle arriverait dans notre station vers les premiers jours de juillet.

Arrestation d'un sous-inspecteur d'enregistrement. — Le *Petit Journal* publie la dépêche suivante de Nice, 14 juin :

« En vertu d'un mandat d'arrêt lancé par le juge d'instruction de notre ville, on vient d'arrêter à Nice, M. A. C..., sous-inspecteur de l'enregistrement, faisant fonctions d'inspecteur.

« Cet agent est accusé d'avoir, au cours de sa tournée et pendant que la caisse était ouverte pour la vérification des comptes, soustrait frauduleusement à plusieurs receveurs et notamment à ceux de Guillaumes, Puget-Théniers et Menton, diverses sommes d'argent.

« En dernier lieu, à Cannes, pendant l'absence du receveur, il aurait tenté de fracturer le tiroir contenant la recette du mois.

« Les sommes volées se montent ensemble à près de 1,000 francs.

« M. C..., a été interné ».

AGRICULTURE

Le drainage des prairies. — On lit dans le *Journal des Haras* :

Paris, 25 avril 1888.

Monsieur,

Dans votre honorée lettre du 20 avril, vous m'avez prié de vous indiquer un procédé de drainage des prairies peu compliqué.

L'un des meilleurs me paraît être celui dit *drainage au pieu*, préconisé par M. Ch. L. Félizet dans son excellent *Rudiment encyclopédique agricole*. Ce procédé est aussi simple que peu dispendieux.

« Une opération agricole qui, depuis bien longtemps, est à l'ordre du jour en Angleterre et dans les Pays-Bas, dit l'auteur, c'est le drainage. Chez nous, ce mot, sauf depuis quelques années, ne se rencontrait guère que dans nos dictionnaires : *abracadabra* et drainage, pour la plupart de nos petits cultivateurs français, était à peu près synonymes. Malheureusement, en regard aux frais qu'elle nécessite et à sa difficile application dans la petite culture, cette pratique à tous justes titres, vantée par les vrais agronomes, de longtemps ne sera mise à exécution générale dans nos campagnes à moins que des sociétés spéciales ne se constituent et viennent affirmer l'égouttage, les ones de telle, les autres de telle autre contrée ; l'excessif morcellement de la propriété est une difficulté qui, probablement, en fera ajourner la propagation à fort longtemps encore.

« En attendant ces créations de véritable bienfaisance et pour y suppléer, à quelques-uns de mes clients qui ont bien voulu en essayer et depuis m'en ont adressé remerciements, j'ai conseillé un mode d'égouttement aussi bon que simple et économique, si j'en crois quatre à cinq années d'expérience. Sitôt le champ ensemencé, je fais recréuser par un second et fort coup de soc toutes les raies qui séparent les sillons ; si la terre offre une inclination prononcée, je fais tracer un certain nombre de raies d'égout pareillement, à deux profonds coups de charrue et dans le sens de la pente ; ensuite, dès les premières pluies abondantes, deux hommes, munis d'un gros et long pieu dont la tête est cerclée et la pointe armée de fer, l'autre d'une masse en bois, parcourent la pièce sillon par sillon ; partout où ils observent que l'eau menace de s'éjourner, ils pratiquent un trou pénétrant jusqu'au sous-sol : pour que leur pieu ne s'engage point trop solidement pour agrandir en même temps le puisard et pour donner plus de consistance à ses parois, de temps en temps ils l'ébranlent en lui imprimant des mouvements en tous sens. Le trou jugé assez profond, ouvert et le pieu retiré, les deux manœuvres plantent un jalonnet se mettant en quête d'un autre bassin, alors même travail, pareil jalon et ainsi dans les points déclinés de la pièce. Rarement, l'eau met plus d'une nuit à s'absorber. Pourtant, quand la flaque est très grande, il est bon de pratiquer deux et même trois trous s'il le faut. À chaque grande pluie on visite ces sortes de boit-toot, qu'en quelques minutes on restaure.

« Les jalons servent à indiquer quand l'emblavure a acquis une certaine élévation. Deux hommes, en huit ou dix jours par an, peuvent égoutter par ce moyen de quinze à vingt-cinq

hectares de terre, si elles ne sont pas trop mouillées, écartées ou en trop misérable condition. Un immense avantage encore du drainage au pieu, c'est de conjurer l'apparition des mauvaises herbes qui ne manquent jamais de foisonner à la place de la denrée détruite par l'eau et qui, plus tard, empoisonnent les fumiers de de leurs graines. Bien que je n'aie vu ce procédé en usage nul part, il est probable que je n'en suis pas l'inventeur ; enfin, quoiqu'il en soit et puisse être, je l'ai essayé, je l'ai conseillé, ou l'ai mis à exécution, on s'en est bien trouvé, c'est là le point principal.

Ce mode de drainage, si on veut bien me permettre d'appeler ainsi une semblable opération, tout en égoutant la terre, a encore pour résultat, durant les grandes chaleurs, d'entretenir une certaine dose de fraîcheur dans la couche végétale, par la transsudation de l'eau en réserve dans les profondeurs du sous-sol, avantage que ne donnent point les tuyaux horizontaux, qui, en outre, ont l'inconvénient inévitable de s'obstruer par la vase et mille petites radicules végétales. De plus, les tuyaux conduisent au loin en pure perte une notable quantité d'engrais dissous et entraînés par l'eau.

« C'est principalement dans les terrains à sous-sol perméable à l'eau, que le drainage au pieu, est plus avantageusement applicable. »

« Un autre procédé de drainage, aussi peu coûteux que les précédents, consiste à tracer des rigoles aboutissant à l'endroit le plus bas de la pièce de terre en y faisant un lit de galets.

Veuillez agréer, Monsieur, etc.

CHARLES DU BOIS

Bibliographie

LE MONDE ILLUSTRÉ, Bureau 13, Quai Voltaire, Paris. — Sommaire du numéro du 16 juin 1888. — Courrier de Paris, par Pierre Véron. — L'Exposition universelle de 1889. — Le maréchal Le Bœuf. — Incendie de la gare des marchandises, à Nîmes. — Salon de 1888 : « Pare à virer ». — Théâtres, par Hippolyte Lemaire. — Chronique musicale, par A. Boisard. — Chronique du sport. — Echecs, par S. Rosenthal. — Le Monde financier. — Récréations de la famille. — Rébus. — Gravures : Exposition universelle de 1889. Le dôme central. Les travaux du Champ-de-Mars au 1er juin 1888. Principaux ingénieurs et architectes. — « Stuart », vainqueur du Grand-Prix. — Salon de 1888 : « Pare à virer ». — Echecs, par S. Rosenthal. — Récréations de la famille. — Rébus. — En supplément : Vue générale de l'Exposition Universelle.

Le **BON JOURNAL** illustré, paraît deux fois par semaine. Bureaux 26, rue Racine, Paris. — Sommaire du numéro 229 (17 juin 1888). — René Maizeroy. Le Billet de logement. — Georges Ohnet. Volonté (suite). — Hector Malot. Ghislaine (suite). — Théo-Crit. Conférence sur la jalousie. — Xavier de Montépin. Le Secret du Titan (suite). — Alexis Bouvier. Monsieur Trumeau (suite).

La 135^e livraison de la **GRANDE ENCYCLOPÉDIE** vient de paraître chez les éditeurs H. Lamirault et Cie, 64, rue de Rennes, à Paris (prix : 4 francs). L'intérêt de plus en plus vif que le public prend à la vie des hommes en vue de notre pays et de l'étranger, a imposé à la « Grande Encyclopédie », le devoir de développer considérablement sa partie biographique. On trouvera dans cette livraison les vies de M. Berthelot, l'illustre chimiste, ancien membre de l'Instruction publique, de « Bertin », fondateur du Journal des « Débats », de J. Bertrand, le grand mathématicien et nombre d'autres biographies d'importance secondaire.

LA NATURE, Sommaire du 14 juin 1888. — Le chemin de fer transcaucasien. L. B. — La Société d'excursions des amateurs de photographie. — La forme des nuages. Gaston Tissandier. — La pile légère de l'aérostat dirigeable « la France ». — Les Orchidées. Jean Dybowski. — Le viaduc de Garabit. H. L. — Le Soudan français. Expédition Gallieni. 1886-1887. — La photographie la nuit à la « poudre-éclair ». T. Sarnal. — Chronique. — Académie des sciences ; séance du 11 juin 1888. S. M. — Marmite antiseptique. M. Blanchard. — Supplément : Boîte aux lettres. — Communications diverses. — Recettes et procédés utiles. — Bulletin météorologique de la semaine. — Bureaux 420, boulevard Saint-Germain, à Paris.

LE MONITEUR DE LA BANQUE ET DE LA BOURSE. Revue économique et financière. Indépendante de toute Société de Crédit. Paraissant le dimanche et publiant tous les tirages autorisés par la loi. Six francs par an. Bureaux 173, rue Saint-Honoré, Paris. — Sommaire du n° 18. — La Situation. — Informations financières. — Crédit Foncier de France. — Emprunt municipal de Paris. — La Convention Egyptienne. — La Distillerie Croisset-Rouen. — Banque de Paris et des Pays-Bas. — Les Compagnies Electriques et la Compagnie Parisienne du Gaz. — Société des Eaux de Calais. — Omnibus de Londres. — Marché à terme. — Renseignements utiles. — Banques, Escomptes et changes. — Canal de Suez. — Compagnie Parisienne d'éclairage et de chauffage par le gaz. — Omnibus de Paris. — Compagnie générale des voitures à Paris. — Coupons de mai. — Revue des valeurs. — Revue du marché des assurances. — Petite correspondance. — Marchés des départements.

LE DICTIONNAIRE GAZIER, tout récemment publié par la librairie A. Colin et C^o, a déjà remplacé dans les classes, comme sur les

tables de travail, les dictionnaires jusqu'ici en faveur. L'auteur, M. A. Gazier, maître de conférences à la Faculté des lettres de Paris, n'y donne pas seulement un vocabulaire très correct des mots usuels de notre langue, avec prononciation et étymologie (lorsqu'il y a lieu de les indiquer), définition précise synonymes et contraires, exemples ; on y trouve en outre un millier d'articles encyclopédiques se rattachant à l'agriculture, aux sciences, à l'histoire, à la géographie, à l'hygiène, à l'industrie, à la législation, à la vie pratique. Les objets peu connus sont figurés en des vignettes très finement exécutées avec légendes ; les termes techniques, groupés méthodiquement, sont expliqués par des figures d'ensemble. On y compte en tout 700 gravures et 19 cartes. Le « Dictionnaire Gazier » forme un volume in-12 de 800 pages, portatif, d'une impression très soignée, sous une reliure en toile élégante et solide, tranches rouges (Prix : 3 fr. 30).

L'an 1789, par Hippolyte Gautier (Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot. — Paris) (1).

1789 ! A quelque point de vue que l'on se place pour envisager le dernier siècle de notre histoire, quelle que soit l'opinion que l'on professe, on est forcément conduit à reconnaître que cette date est à bon droit fameuse, non seulement dans les annales de la France mais dans le souvenir de l'humanité tout entière ; car depuis longtemps déjà les destinées de notre pays ont une influence, plus ou moins directe peu-être, mais indéfectible, sur l'ensemble des destinées de l'ensemble des nations civilisées. Une sorte d'intérêt universel s'attache donc aux travaux ayant pour but de mettre dans son vrai jour l'histoire de l'année dont les événements eurent une si grande importance et dont la physiologie a été trop souvent dénaturée, autant et plus peut-être par la légèreté ou l'ignorance des écrivains qui ont inconsidérément abordé ce grand sujet que la passion dont ne surent s'affranchir tels ou tels historiens émérites qui ont étudié et décrit cette époque à peu près unique dans les temps.

En vérité, la tâche est difficile, car outre que même après cent ans, maintes questions alors débattues sont encore aujourd'hui résolues par de nombreux esprits avec un parti pris absolu, et non sous l'empire du raisonnement sincère. La multitude des documents le plus souvent contradictoires qui nous sont restés de ce temps, exige de la part du chercheur, des aptitudes toutes particulières en même temps qu'une grande somme d'habileté et persévérants efforts. Il y faut tout d'abord un vif amour de la vérité pour en poursuivre la découverte à travers les obscurités, les confusions, résultant des divergences d'appréciations dont fourmillent les documents à consulter ; il y faut ensuite un calme et profond esprit de méthode pour coordonner les sérieux témoignages recueillis, et en tirer les plus judicieuses déductions, il y faut enfin l'art de l'exposition lucide et de l'expression juste pour communiquer aux lecteurs sans la moindre ambiguïté les convictions acquises ; ce desideratum s'est trouvé accompli dernièrement en la personne d'un écrivain aussi consciencieux qu'érudite, qui s'étant consacré de longue date à étudier cette année exceptionnelle et les événements qu'elle a vus ou préparés, a voulu en tracer le plus fidèle, le plus impartial tableau.

Ainsi a été préparé par de lentes et minutieuses recherches et par de longues méditations les très importants, le très beau livre dont la première livraison vient de paraître à la librairie Delagrave, et qui doit éveiller l'intérêt de tous avec ce titre *L'an 1789*.

Dans ce livre, la grande année doit revivre telle que l'ont vécue nos pères. On doit y retrouver comme l'indique très bien l'éditeur, leurs sentiments, leurs espérances, et jusqu'à leurs illusions tout regardées avec leurs yeux, ne demander qu'à eux-mêmes ce qu'ils ont voulu, ce qu'ils ont fait ; ne s'entourer que de leurs témoignages, faire abstraction des histoires de seconde main et des jugements suggérés par les événements ultérieurs, se figurer que 1789 est le présent ; ignorer les années qui ont suivi ; se garder même du langage moderne ; redevenir en un mot, pour quelques instants les Français d'alors.

Programme nettement tracé et des mieux remplis, car l'historien s'attache surtout et partout dans son œuvre à la mise en scène la plus fidèle, la plus impartiale des événements. Il opère le plus possible en résurrectionniste des hommes et des actes. Ces quelques lignes du début, qui d'ailleurs placent immédiatement le lecteur spectateur en face des réalités d'alors, marquent l'habile procédé de l'auteur :

Au moment où s'ouvre l'année 1789, dit M. Hippolyte Gautier, les Français la savent présentielle à de grandes choses ; car, depuis cinq mois déjà, c'est la date fixée pour une résurrection des Etats généraux, c'est le rendez-vous donné par le roi lui-même aux réformés. La France vient de passer par deux années d'orage qui l'ont tirée d'une longue insouciance. Elle s'est éveillée en 1787 sur un cri d'épouvante : le *Déficit* ! en 1788, sur un cri de colère : les *Lettres de cachet* ! — Elle s'éveille en 1789 sur un cri d'espérance : *Révolution* ! C'est-à-dire sur cette conviction que les modifications indispensables de l'état social vont s'opérer tout naturellement, tout pacifiquement par le bon vouloir du roi et de son entourage.

« Le premier janvier on colporte dans les rues on placarde sur les murs de Paris un imprimé aux armes royales, devant lequel s'attroupe la foule et qui arrache des acclamations de joie. Un provincial, fraîchement débarqué hôtel des Prouvaires, entend crier sous ses fenêtres, le matin du 1^{er} janvier : « *Résultat du Conseil du Roi le 27 décembre*, le Tiers est doublé ! » et, pris d'enthousiasme, ce provincial, M. Barère de Vieuzac, avocat au parlement de Toulouse, marque sur ses tablettes : « Ce sont les étrennes du peuple. »

Voilà, à jour fixe, le rideau levé pour ce drame dont les péripéties vont se dérouler avec de nombreuses alternances d'héroïques élans et de naïve sentimentalité, de fiévreux emportements et de calme pacifique, de brutalité sauvage et de touchante douceur.

(1) *L'An 1789* formera 50 livraisons à 1 franc. Une livraison par semaine renfermant 16 pages de texte format in-4, 2 planches hors texte et de nombreuses gravures. Envoi la 1^{re} livraison contre 45 cent. en timbres-poste.

(A suivre).

BOURSE. — Cours du 20 juin 1888.

3 0/0.....	83 00
3 0/0 amortissable (nouveau).....	86 55
4 1/2 0/0 1883.....	106 00
Actions Orléans.....	1,320 00
Actions Lyon.....	1,246 25
Action Panama.....	387 50
Obligations Orléans 3 0/0.....	406 25
Obligations Lombardes.....	297 25
Obligations Saragosse.....	357 00

AVIS

COMPAGNIE UNIVERSELLE
DU
CANAL INTEROCÉANIQUE DE PANAMA
EMPRUNT DE 720 MILLIONS

Emprunt autorisé conformément aux prescriptions de la loi du 21 mai 1836 par la loi du 8 juin 1888, mais sans aucune garantie ou responsabilité de l'Etat.

Les souscriptions aux obligations à Lots de la Compagnie de Panama, sont reçues à Cahors, chez M. J. Cangardel et Fils, correspondant attitrés de la Compagnie.

Vient de paraître chez MM. Garnier, frères
6, rue des Saints-Pères, à Paris.

FRANÇAIS et ALLEMANDS (3^{me} Vol.)
GRAVELLOTTE, REZONVILLE, VIONVILLE,
MARS-LA-TOUR
Par Dick de Lonlay.

Un vol. illustré avec cartes et plans. Prix : 3.50.

Hernies

Guérison radicale par le **bandage électromédical MARIE** frères, médecins spécialistes-inventeurs, à Paris. M. MARIE jeune, fera lui-même l'application de ses appareils, à Cahors, le lundi 2 juillet (foire), de 8 heures du matin à 8 heures du soir, Hôtel des Ambassadeurs. Ensuite à Montauban, les 4 et 5, Hôtel de l'Europe.

M. MARIE vient visiter cette région depuis 17 ans (tous les six mois), il est absolument le seul qui puisse créer immédiatement l'appareil qui convient à chacun.

Nous mettons en garde notre nombreuse clientèle, contre un concurrent peu délicat qui imite nos prospectus, nos affiches et nos annonces, pour chercher à tromper les clients qui désirent nous consulter, vu notre réputation universelle.

CHLOROSE, ANÉMIE, PALES COULEURS
Appauvrissement du Sang
FER BRAVAIS
Le meilleur et le plus actif de tous les ferrugineux
Dépôt dans la plupart des Pharmacies

LE VIN AROUD au QUINA, au FER & à la VIANDE
est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre la CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblies par le travail ; les veilles, les excès ou la maladie.
Chez FERRÉ, pharmacien, 102, r. Richelieu, PARIS, & Ph^{ies}.

ÉTUDE

de M^e Jules BILLIÈRES, licencié en droit, avoué à Cahors, rue Ste-Claire, n° 52, près le Palais de Justice.

EXTRAIT

D'UN
jugement de séparation de biens

Par jugement en date du dix-neuf juin courant, enregistré, rendu par le Tribunal civil de Cahors, entre Marie Bos, sans profession, épouse du sieur Taladié, tailleur d'habits avec lequel elle est domiciliée à Cahors, rue Nationale n° 7, pourvue de l'assistance judiciaire par décision du bureau de Cahors, en date du trois mai dernier, ayant M^e Jules Billières pour avoué, ledit Joseph Valadié, ci-dessus dénommé, qualifié et domicilié, et Bernard Ségny, agent-général de la compagnie d'assurances contre l'incendie « Le Phénix », domicilié à Cahors, pris en qualité de syndic de la faillite dudit Valadié, ces deux derniers ayant M^e Lacoise, pour avoué.

La dame Marie Bos, a été déclarée séparée quant aux biens seulement, d'avec le dit sieur Joseph Valadié son mari.

Pour extrait certifié sincère et conforme. Cahors, le vingt juin mil huit cent quatre-vingt-huit.

L'avoué poursuivant,
Signé : J. BILLIÈRES,

COMPAGNIE UNIVERSELLE DU CANAL INTEROCÉANIQUE

DE

PANAMA

PRÉSIDENT-DIRECTEUR : M. FERDINAND DE LESSEPS

Emprunt de 720 millions

Emprunt autorisé conformément aux prescriptions de la loi du 21 mai 1836, par la loi du 8 juin 1888, mais sans aucune garantie ou responsabilité de l'État

Souscription publique à Deux Millions d'Obligations à Lots

ÉMISES A 360 FRANCS

RAPPORTANT 15 FRANCS PAR AN

Payables semestriellement les 1^{er} Décembre et 1^{er} Juin de chaque année

REMBOURSABLES PAR DES LOTS OU A 400 FRANCS

dans un délai maximum de 99 ans

TABLEAU DES LOTS TIRÉS CHAQUE ANNÉE

6 tirages par an, du 16 Août 1888 au 15 Juin 1913. — 1^{er} tirage le 16 Août 1888

3 lots de 300.000 fr. — 3 lots de 250.000 fr. — 6 lots de 100.000 fr., etc.

16 Août	15 Octobre	15 Décembre	15 Février	15 Avril	15 Juin
1 lot de..... 500.000	1 lot de..... 250.000	1 lot de..... 500.000	1 lot de..... 250.000	1 lot de..... 500.000	1 lot de..... 250.000
1 — 100.000	1 — 100.000	1 — 100.000	1 — 100.000	1 — 100.000	1 — 100.000
2 lots de 10.000. 20.000					
2 — 5.000. 10.000	2 — 5.000. 10.000	2 — 5.000. 10.000	2 — 5.000. 10.000	2 — 5.000. 10.000	2 — 5.000. 10.000
5 — 2.000. 10.000	5 — 2.000. 10.000	5 — 2.000. 10.000	5 — 2.000. 10.000	5 — 2.000. 10.000	5 — 2.000. 10.000
50 — 1.000. 50.000	50 — 1.000. 50.000	50 — 1.000. 50.000	50 — 1.000. 50.000	50 — 1.000. 50.000	50 — 1.000. 50.000

Par an : 366 lots s'élevant à Fr. 3.390.000

4 tirages par an, du 16 août 1913 jusqu'à complet amortissement

2 lots de 300.000 fr. — 2 lots de 250.000 fr. — 4 lots de 100.000 fr., etc.

16 Août	15 Novembre	15 Février	15 Mai
1 lot de..... 300.000	1 lot de..... 250.000	1 lot de..... 300.000	1 lot de..... 250.000
1 — 100.000	1 — 100.000	1 — 100.000	1 — 100.000
1 — 10.000	1 — 10.000	1 — 10.000	1 — 10.000
1 — 5.000	1 — 5.000	1 — 5.000	1 — 5.000
5 lots de 2.000..... 10.000			
50 — 1.000..... 50.000	50 — 1.000..... 50.000	50 — 1.000..... 50.000	50 — 1.000..... 50.000

Par an : 236 lots s'élevant à Fr. 2,200,000

Le paiement des lots aura lieu un mois après chaque tirage

Le remboursement à 400 francs et le paiement des lots seront garantis par un dépôt de Rentes françaises ou de Titres garantis par le Gouvernement Français, conformément aux termes ci-après de la loi du 8 juin 1888 (art. 1^{er}, paragraphe 4) :

« Le remboursement de cet emprunt dans un délai maximum de 99 ans et le paiement des Lots seront garantis par un dépôt suffisant, avec affectation spéciale, de Rentes françaises ou de Titres garantis par le Gouvernement Français. »

Indépendamment de l'amortissement qui se fera chaque année par le paiement des lots, l'amortissement à 400 francs commencera à partir de 1913.

Le dépôt en Rentes françaises ou Titres garantis par le Gouvernement Français sera administré par une Société civile spéciale, indépendante de la Compagnie de Panama.

Prix d'émission payable comme suit :

SOMMES NETTES A VERSER

1 ^{er} Versement	20 fr. en souscrivant.	20 fr. »
	40 fr. à la répartition (du 5 au 10 juillet 1888)	40 »
2 ^e —	60 fr. du 20 au 25 Août 1888, sous déduction des intérêts acquis à raison de 4 0/0 l'an.	59 84
3 ^e —	60 fr. du 5 au 10 Novembre 1888	59 18
4 ^e —	45 fr. du 5 au 10 Février 1889	43 44
5 ^e —	45 fr. du 5 au 10 Mai 1889	43 10
6 ^e —	45 fr. du 5 au 10 Août 1889	42 60
7 ^e —	45 fr. du 5 au 10 Novembre 1889, sous déduction des intérêts à raison de 4 0/0 l'an, jusqu'au 1 ^{er} Décembre 1889.	41 18
	TOTAL.	349 fr. 34

La Souscription sera ouverte et close le 26 Juin 1888

- A la Compagnie Universelle du Canal Interoceanique, 46, rue Caumartin.
- A la Compagnie Universelle du Canal de Suez, 9, rue Chartras.
- Au Comptoir d'Escompte de Paris, 14, rue Bergère.
- A la Société Générale de Crédit Industriel et Commercial, 72, rue de la Victoire.
- A la Société de Dépôts et de Comptes courants, 2, Place de l'Opéra.
- A la Société Générale pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France, 54, rue de Provence.
- A la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin.
- Au Crédit Lyonnais, 19, boulevard des Italiens.
- A la Banque d'Escompte de Paris, Place Ventadour.
- A la Banque Franco-Egyptienne, 3 et 5, rue Saint-Georges.

Et dans leurs bureaux de quartiers, à leurs agences en province et à l'étranger et chez leurs correspondants en France et à l'étranger

On peut souscrire dès à présent par correspondance.

Établissement Hydrothérapique

CHEZ M^{ME} SABATIÉ

CAHORS, 6 — Allées Fénélon, 6 — CAHORS

Bains de toute nature — Hydrothérapie complète chaude et froide. — Etuves. — Chambres pour malades.

Par la sécurité de son installation et sa tenue irréprochable, cet Etablissement entièrement refait à neuf, se recommande tout spécialement aux personnes désireuses du confort et du bien-être.

Toutes les Baignoires sont émaillées.

TARIF :

Douches de toute sorte, à piston, en jet, en pluie, ascendantes, etc., avec friction, ou massage, ensemble.....	1 fr.	Bain simple	0 fr. 75
Etuves, avec soins particuliers..	2 fr. 50	Bains médicamenteux.....	1 fr. 50
Bains de vapeur, Sudation, Fumigation, etc.....	2 fr. »	Bains sulfureux alcalins, de mer artificiels.....	1 fr. 50
		Barèges, Vichy, de Pennès, etc.	1 fr. 50

On donne des abonnements à prix réduits pour les douches.

ÉTABLISSEMENT THERMAL

VICHY

(Allier) PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT (Allier) SAISON DES BAINS
BAINS et DOUCHES de toute espèce pour le traitement des maladies de l'estomac, du foie, de la vessie, gravelle, diabète, goutte, calculs urinaires, etc.
Tous les jours, du 15 Mai au 15 Septembre : Théâtre et Concerts au Casino. — Musique dans le Parc. — Cabinet de lecture. — Salon réservé aux Dames. — Salons de jeux, de conversation, etc.
Trajet direct en chemin de fer
Tous les renseignements sont envoyés gratuitement
Écrire : Administration de la C^o concessionnaire
PARIS, 8, Boulevard Montmartre

Maison spéciale d'Accouchement

DIRIGÉE PAR

M^{ME} Angèle Raymond Gérardgeorge

Maitresse Sage-Femme

Rue des Augustins, 28, et place Villebourbon, 1, Montauban (T.-et-G.)

PREND DES PENSIONNAIRES

Guérison radicale des Maladies de Matrice

Le propriétaire-gérant, Layton.

GRAND ENTREPOT

D'EAUX MINÉRALES NATURELLES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

A. COUDERC

67, BOULEVARD GAMBETTA, 67. — CAHORS

ANDABRE, 0 fr. 80. — BALARUC, 1 fr. 25. — BONDONNEAU, 1 fr. 00. — BONNES, 1/4 de litre 0 fr. 75. — BONNES, 1/2 litre 1 fr. 00. — BOURBOULE, (La) 1 fr. 25. — BUSSANG, 0 fr. 90. — CHATEAUFORT, 0 fr. 40. — CHATEL GUYON, Gubler 1 fr. 00. — CONTREXEVILLE, Pavillon 1 fr. 00. — CRAN-SAC, en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — GAZOSTS, 1 fr. 20. — HUNYADI-JANOS, 1 fr. 00. — MIERS: en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — ROYALE-HONGROISE, 1 fr. 00. — OREZZA, 1 fr. 25. — POUQUES, St-Leger 0 fr. 90. — REINE DU FER, 0 fr. 80. — ST-GALMIER: Noel 0 fr. 40; Badoit 0 fr. 40. — SIERCK, 1 fr. 10. — VICHY: Lardy 0 fr. 70; Larbeaud 0 fr. 60; Célestins 0 fr. 80; G^{de} grille 0 fr. 80; Hôpital 0 fr. 80; VALS: St-Jean 0 fr. 80; Dominique 0 fr. 80; Précieuse 0 fr. 80; Rigolette 0 fr. 80; Amélie 0 fr. 80; La Perle 0 fr. 70; Victoire 0 fr. 70.

Sur demande, toutes les Eaux qui pourraient être demandées; une réduction de 5 pour 100 sera faite pour tout acheteur de 25 bouteilles.